

Le procureur Denis pleurniche : les délinquants deviennent violents avec les juges !



Article rédigé par *Marcus Graven*, le 16 janvier 2018

source[Nouvelles de France]« *Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes* »

Rarement la phrase de Bossuet : « *Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes* » a aussi bien convenu à un cas, celui de la magistrature.

Catherine Denis, procureur de Nanterre, a pleurniché lors de l'audience de rentrée judiciaire et annoncé la fermeté contre ceux qui agressent sa piétaille (les agressés de la multitude ignorante ne sont visiblement pas concernés par cette fermeté).

Insultés, bousculés, parfois tabassés, les magistrats du tribunal de Nanterre ne se sentent plus les héros intouchables du politiquement correct.

« *Les incidents et prise à partie de magistrats et fonctionnaires se sont multipliés, principalement dans les services pénaux* », a larmoyé le procureur. Et de donner quelques exemples: une mère de famille qui s'en prend verbalement et physiquement à un juge des enfants, un père de famille qui en menace un autre, une adolescente qui renverse le bureau d'un troisième; des substituts insultés quand ils ont fait prolonger des gardes à vue, une femme magistrat giflée au dépôt, un agent de sécurité frappé...

Catherine Denis devrait être plus précise sur ses exemples.

Ses glorieuses troupes sont agressées par qui ?

Des moines bouddhistes ?

Des enfants de chœur ?

Des bonnes sœurs de la Charité ?

Des familles qui ont vu leurs enfants égorgés parce que les meurtriers étaient libres comme l'air après un court passage devant un magistrat ?

Des journalistes et des pères de famille qui ont eue l'honneur du "mur des cons" ?

Par Gilbert Collard inculpé au tribunal de Nanterre (tiens, tiens !) de pour « *diffusion d'images à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine* » ?

Où ira-t-on si l'on montre ce qu'est l'islam quand les musulmans respectent la parole transmise par Mahomet. De quoi foutre en l'air ce vivre-ensemble si choyé par nos juges qui nous font la leçon à coups de milliers d'euros d'amende.

Par Marine Le Pen poursuivie pour les mêmes faits que Me Collard ?

Catherine Denis a bien raison de s'inquiéter de l'insécurité à l'intérieur du tribunal de Nanterre alors que

dans nos rues, nos transports en commun, nos immeubles tout est parfaitement calme. Pas d'agressions au couteau, pas d'insultes, pas de tabassages, un univers où il fait bon vivre, un quotidien où l'on se salue avec courtoisie.

Le procureur de Nanterre constate, chagrin, que « *la justice n'est plus crainte* ».

« *Je vous avais dit que tolérer les atteintes violentes contre les forces de l'ordre, c'était prendre le risque que demain, ces comportements qui se sont déjà invités dans les enceintes judiciaires, se multiplient à l'encontre des magistrats* », a-t-elle dit.

Horreur. C'est arrivé. « *D'absence de réaction en petits renoncements, de lâchetés quotidiennes en silences coupables, la justice ne fait plus peur, n'est plus crainte et n'est plus respectée.* »

Un petit exemple, Mme Denis :

<http://www.fdesouche.com/935831-couple-de-policiers-tabasse-devant-enfants-agresseurs-laises-libres>

« *En 20 ans, la justice est passée de l'ouverture aux bâtiments qui se bunkérisent par nécessité* », constate madame le procureur. Et avec l'humour qui caractérise les magistrats français, elle s'interroge sur la formation des juges aux sports de combat.

Mais n'est-ce pas dans son tribunal, à Nanterre, que les avocats dénoncent la « cage vitrée », l'« enclos de verre », voire le « bocal » ou l'« aquarium » ? C'est-à-dire la généralisation de nouveaux box dans les salles d'audience des tribunaux. « *Une véritable atteinte à la présomption d'innocence, aux droits de la défense* » a protesté le bâtonnier des Hauts-de-Seine.

Mme Catherine Denis est pathétique.

Elle se félicite de diriger un parquet « *dynamique* » qui a engagé près de 10 000 poursuites, soit un millier de plus que l'année précédente.

Combien de Gilbert Collard et de Marine Le Pen dans le lot ?

Combien de bâillonnements de la liberté d'expression dans les dossiers ?

Je suggère au procureur Catherine Denis et ses pairs, pour éviter le traumatisme de l'agression, de demander, comme au Royaume-Uni, la création de tribunaux islamiques basés sur la charia. Ainsi, plus besoin de pratiquer le *krav maga* ou d'apprendre à se servir d'un 9 mm.

<http://www.atlantico.fr/decryptage/ces-tribunaux-britanniques-privés-qui-appliquent-charia-et-brisent-vie-mill>

Il serait peut-être également temps que les hommes reviennent à l'Ecole nationale de la magistrature où les femmes représentent aujourd'hui 80 % des diplômés.

Zut ! Avec ce que sous-entend un tel propos, Caroline de Haas et ses brigades de la Tigresse vont demander la condamnation de Riposte laïque à la Mère Denis.

Marcus Graven